



Concertation nationale sur l'énergie et le climat

CAHIER D'ACTEUR
N° 190

INTERBEV, association reconnue comme interprofession de la filière Élevages et Viandes, représente cinq filières : bovins, ovins, veaux, équins et caprins. Elle fédère 22 organisations professionnelles nationales et couvre les quatre maillons clés du secteur : élevage, mise en marché, abattage/découpe/transformation et distribution.

L'interprofession défend et promeut les métiers de la viande, avec pour mission d'offrir aux consommateurs des

Le point de vue d'INTERBEV sur la Stratégie Nationale Bas Carbone 3 (SNBC 3)

EN BREF

Conscients des attentes croissantes de la société concernant l'élevage, les professionnels de la filière sont engagés depuis 2017, dans une démarche de responsabilité sociétale, [le Pacte Sociétal](#) qui se décline en 4 piliers : la préservation de l'environnement ; le bien-être des animaux ; la juste rémunération des acteurs ; ainsi qu'une alimentation de qualité, raisonnée et durable.

Par ailleurs, le secteur Bétail et Viandes de ruminants est essentiel à la souveraineté alimentaire de la France et s'appuie sur l'élevage herbager, un modèle basé sur l'entretien des prairies et reconnu pour ses multiples bénéfices environnementaux et territoriaux.

Cependant, les hypothèses de réduction de la consommation de viande ou de diminution du cheptel bovin préconisées par la SNBC 3, compromettent ces rôles essentiels. En outre, **ces orientations ignorent le travail conséquent réalisé par la filière pour répondre aux objectifs de la planification écologique via l'élaboration d'une feuille de route (FDR) décarbonation. Celle-ci concilie les enjeux de souveraineté alimentaire et de maintien des surfaces en herbe et devait servir à alimenter la SNBC.**

Par ce cahier d'acteur, INTERBEV souligne les incohérences de la SNBC 3 et propose des solutions concrètes pour une transition écologique à la fois réaliste, juste et intégrant une vision globale des enjeux agricoles.



1. Prise en compte des travaux de la filière bovine et mise en cohérence des politiques publiques sur le climat

La planification écologique fixe l'objectif de - 5 MtCO₂e sur les émissions de méthane d'ici 2030 pour le secteur bovin¹. Ainsi, la filière bovine viande a élaboré une FDR décarbonation² permettant de répondre à sa part de l'objectif avec deux autres ambitions fortes :

- **Maintenir les surfaces en herbe** pour préserver le stock de carbone des sols et renforcer les bénéfices environnementaux associés.
- **Maintenir une capacité de production** suffisante pour assurer la souveraineté alimentaire et limiter les importations des pays tiers ; elles-mêmes sources d'émissions importées.

Cette FDR s'appuie sur des leviers concrets : gestion des troupeaux, adaptation des rations, développement de la méthanisation, et innovations en génétique et compléments alimentaires pour réduire le méthane entérique. **Ce travail démontre qu'il est possible de réduire les émissions de méthane en maintenant les 2 ambitions soutenues par la filière, ce qui n'a pas été cons dans la SNBC.**

En outre, une incohérence majeure subsiste entre la planification écologique et la SNBC 3 (respectivement - 5 MtCO₂e et - 6 MtCO₂e pour l'élevage bovin d'ici 2030) **compromettant le travail engagé par la filière.**

Aussi, la SNBC vise + 4 MtCO₂e de stockage via les terres agricoles et les prairies et parallèlement - 12% du cheptel bovin. Or, une

baisse drastique du cheptel bovin entraînerait un retournement massif des prairies, provoquant un déstockage du carbone, libérant jusqu'à 64 MtCO₂e selon le scénario le plus pessimiste d'une étude CERESCO³.

Nous demandons une révision des objectifs de la SNBC 3 et la prise en compte des travaux réalisés par la filière via sa FDR décarbonation.

2. Prise en compte de tous les enjeux environnementaux et préserver le modèle herbager français

La crise écologique, qui menace un million d'espèces⁴, **nécessite une prise en compte urgente de l'enjeu de biodiversité, au même titre que celui du carbone.**

L'élevage herbager français joue un rôle crucial dans la préservation des 11,5 M d'ha de prairies et des 700 000 km de haies en France, foyers de biodiversité et essentielles au stockage en carbone des sols⁵.

Le pâturage permet également de maintenir des paysages ouverts et de prévenir les risques d'incendies⁶. Selon l'étude CERESCO⁷, **la poursuite de la décapitalisation conduirait au changement d'affectation des prairies et donc à la disparition de ces écosystèmes essentiels.**

D'autre part, la SNBC vise une réduction de 26 % des engrais minéraux d'ici 2030, sans prendre en compte la contribution essentielle de l'élevage pour la fertilité des sols⁸. Une réduction du cheptel affaiblirait la production d'engrais et compromettrait la résilience des systèmes agricoles.

La SNBC 3 doit soutenir le maintien du cheptel bovin, essentiel pour préserver la biodiversité, renforcer la prévention des

¹ La planification écologique (SGPE, 2023)

² FDR décarbonation de la filière bovins viande en réponse à la planification écologique (INTERBEV, 2024)

³ Evaluation des impacts de la décapitalisation bovine en France (CERESCO, 2024)

⁴ Biodiversité : une espèce sur huit, animale et végétale, risque de disparaître à brève échéance (Le Monde, 2019)

⁵ Les chiffres clés de l'environnement en élevage ruminants (IDELE, 2024)

⁶ Méga-feux, nouveaux enjeux : les troupeaux à la rescousse de la forêt (CERPAM, 2021)

⁷ Evaluation des impacts de la décapitalisation bovine en France (CERESCO, 2024)

⁸ L'élevage de ruminants et l'économie circulaire (CNE, 2024)

incendies et limiter la dépendance aux engrais minéraux.

3. La transition des élevages nécessite un soutien fort de l'Etat

Les éleveurs français, confrontés à une rentabilité insuffisante, ne peuvent assumer seuls les investissements nécessaires à l'adoption de nouvelles pratiques.

Premièrement, **il est indispensable que la juste rémunération des éleveurs soit placée au cœur de la SNBC 3**. La transition écologique exige en outre une prise de risque et des investissements pour des exploitations déjà fragiles économiquement. Selon une étude du Shift, 87% des agriculteurs posent une condition financière pour s'engager ou accélérer leur transition⁹.

Les dispositifs financiers actuels sont insuffisants pour accompagner la transition écologique. A titre d'exemple, les crédits carbone issus de l'élevage souffrent d'un marché saturé, d'un processus de labélisation trop lent et de pratiques de rémunération très hétérogènes¹⁰, ce qui décourage les éleveurs.

Des aides substantielles devront donc être apportées par l'État, **définies en concertation avec les filières, qui sont les plus à même d'identifier les besoins des différents acteurs**.

Par ailleurs, les filières agricoles européennes subissent déjà une concurrence déloyale des pays sud-américains, où les normes sociales et environnementales sont bien moins strictes. En favorisant l'importation de ces produits, l'accord Mercosur aggraverait la situation et mettrait en tension l'emploi local : la filière abattage et découpe représente 1/4 de l'emploi salariés du secteur agroalimentaire¹¹.

L'État doit investir dans les filières d'élevage françaises, protéger leur compétitivité et mettre en place des dispositifs de soutien adaptés, en concertation avec les filières, pour soutenir leur transition.

4. Le maintien de notre souveraineté alimentaire est indispensable et doit répondre aux évolutions complexes des tendances de consommation.

La souveraineté alimentaire est un enjeu stratégique pour la France. Toutefois, la SNBC 3 prévoit une réduction de 12 % de la consommation de viande, **une orientation qui semble déconnectée des tendances actuelles de consommation et difficilement applicable à l'ensemble de la population sur le plan nutritionnel**.

Sur les 10 dernières années la consommation globale apparente de viande bovine en France est restée stable (en moyenne - 0,5%/an de 2012 à 2022)¹². En parallèle, depuis 2016, la décapitalisation du cheptel bovin s'accélère (de - 1,3%/an en 2017, à - 2,6% en 2023). Il en découle une baisse de la production de viande bovine française (- 6,4% de 2016 à 2023) et une hausse des importations (+ 4% de 2016 à 2023)¹³.

Cette consommation globalement stable masque des évolutions de fond, avec **une hausse de la consommation en restauration hors domicile (RHD) (+ 4% entre 2017 et 2022)** et un transfert vers des produits transformés¹⁴. Or, **la RHD s'approvisionne davantage en viandes importées (55% de leur approvisionnement)¹⁴, souvent plus émettrices que celles produites en France, notamment en provenance de pays tiers hors UE¹⁵**. Ainsi, la baisse de la production

⁹ [Rapport d'étude : Résultats de la Grande Consultation des Agriculteurs](#) (The Shift Project, 2024)

¹⁰ [État des lieux de la contribution carbone vue de France](#) (INFCC, 2024)

¹¹ [L'emploi dans l'agroalimentaire : les chiffres clés à connaître](#) (France Travail, 2024)

¹² [La consommation de viandes en France en 2022](#) (Agreste, 2023)

¹³ Calcul par bilan d'après les données Agreste

¹⁴ [Où va le bœuf](#) (IDELE, 2024)

¹⁵ [Accélérer la transition climatique avec un système alimentaire bas carbone, résilient et juste](#) (HCC, 2024)

nationale en viande bovine se fait au profit d'une consommation d'avantage orientée vers la RHD et qui s'approvisionne en produits importés, potentiellement plus émetteurs.

La priorité doit être donnée à l'orientation vers la consommation de viande française et durable plutôt qu'un message unique axé sur la baisse quantitative de la consommation.

Par ailleurs, **une baisse généralisée de la consommation de viande nuirait à la couverture des besoins d'une part de la population**, notamment celles aux besoins spécifiques, telles que les femmes enceinte ou jeunes femmes¹⁶, les seniors¹⁷, les adolescentes, les enfants¹⁸.

En 2019, 7 français sur 10, soit la grande majorité, respecte la limite de 500g de viande rouge (y compris ingrédients) par semaine recommandée par le PNNS¹⁹. **Il faut, en contrepartie, encourager les trop petits consommateurs à ne pas réduire leur consommation de viande pour ne pas compromettre leurs besoins nutritionnels.**

La SNBC 3 doit encourager des modèles vertueux sur le territoire via la promotion d'une consommation de viande française durable afin d'enrayer les tendances déjà existantes qui s'orientent vers des viandes importées.

¹⁶ Associations between Red Meat Intakes and the Micronutrient Intake and Status of UK Females: A Secondary Analysis of the UK National Diet and Nutrition Survey. *Nutrients*. 9(7). pii: E768 (Derbyshire E. 2017)

¹⁷ Les protéines de la viande, intérêt pour la nutrition des seniors. *Médecine des maladies métaboliques*. 13(3):252-6. (Rémond D. 2019)

¹⁸ Fer et nutrition. *Archives de Pédiatrie*. 24(5S): 5S23–5S31. (Tounian P, Chouraqui JP.,2017)

¹⁹ Enquêtes CCAF (CREDOC, 2019)

Conclusion : pour un modèle d'élevage durable, viable et cohérent avec les objectifs climatiques

réalités du terrain.

La filière Élevages et Viandes a démontré qu'elle pouvait réduire ses émissions de méthane tout en préservant la souveraineté alimentaire et en maintenant les externalités positives de l'élevage herbivore, essentiel à l'équilibre des territoires.

Cependant, les orientations actuelles de la SNBC 3, notamment en matière de réduction du cheptel bovin et de consommation globale de viande, risquent de compromettre ces équilibres fragiles.

Pour réussir cette transition, il est impératif que l'État :

- Revoie les objectifs de la SNBC 3 afin de les aligner sur des hypothèses réalistes et des solutions concrètes définies par la filière.
- Soutienne activement les éleveurs par des aides financières adaptées, co-construites avec les représentants des filières.
- Intègre pleinement les contributions du modèle herbager français, notamment en matière de stockage carbone, de biodiversité et de souveraineté alimentaire, dans les politiques publiques.
- Privilégie la production nationale durable dans un contexte de concurrence internationale souvent inéquitable.

INTERBEV réaffirme sa volonté de collaborer étroitement avec l'ensemble des acteurs concernés pour construire une transition écologique juste, ambitieuse et adaptée aux